

	Loir-et-Cher					Arrondissement			Sources	Commentaire
	Nombre	Variation				Blois	Romorantin	Vendôme		
		par rapport au trimestre précédent		par rapport au même trimestre de l'année précédente		Nombre	Nombre	Nombre		
<b>Les personnes dépourvues de logement</b>										
Nb de personnes en hébergement d'urgence	215	- 12,2 %	↘	+ 18,8 %	↗	116	18	81	ASLD - CCAS - CIAS	16 personnes accueillies dans les locaux communaux.
Nb de nuitées en hébergement d'urgence	4 815	+ 3,2 %	↗	+ 36,6 %	↗↗	3 150	121	1 528	ASLD - CCAS - CIAS	Une nuitée comptée par ménage quelque soit le nombre de personnes composant le ménage
Nb de personnes hébergées à l'hôtel en situation d'urgence	40	- 57,4 %	↘↘↘	+ 100,0 %	↗↗↗				ASLD - CCAS - CIAS	Sont inclus les primo-arrivants
Nb de nuitées d'hôtel	78	- 63,6 %	↘↘↘	+ 47,2 %	↗↗				ASLD - CCAS - CIAS	
Nb d'appels au 115 pour lesquels aucune réponse n'a pu être apportée faute de places ou de réponses adaptées sur le secteur géographique	220	+ 59,4 %	↗↗↗	- 3,9 %	↘				ASLD	
<b>Les personnes en structure d'hébergement ou en logement d'insertion</b>										
Nb de ménages entrés en CHRS dont femmes victimes de violences	27 8	- 34,1 % -	↘↘ →	- 10,0 % -	↘				DDCSPP - CHRS	44 personnes entrées
Nb de demandes refusées faute de places disponibles en CHRS	52	+ 73,3 %	↗↗↗	+ 116,7 %	↗↗↗				DDCSPP - CHRS	Une personne peut formuler plusieurs demandes Doublons possibles Lataste / Astrolabe
Part des sortants de CHRS accédant à un logement autonome	53%	- 11,0 points	↘	- 7,1 points	↘				DDCSPP - CHRS	La situation logement à la sortie n'est pas toujours connue
Nb de jeunes entrés dans l'urgence en FJT - résidences sociales	12	- 7,7 %	↘	+ 5,8 %	↗	2	3	7	FJT	12,2 % des entrants en FJT
Nb de jeunes en situation d'urgence et refusés en FJT faute de places disponibles	nd	nd	nd	nd	-	nd	0	2	FJT	Des refus plus nombreux à Blois faute de place ou en l'absence de ressources suffisantes. Une famille refusée à Romorantin faute de logement de taille suffisante (accueil d'urgence)
<b>Les personnes confrontées à des difficultés sociales et financières</b>										
<b>Difficultés d'accès</b>										
Nb de dossiers en attente anormalement longue parmi les demandes de logement social dont en situation prioritaire	nd 3	nd -	→	nd nd					DDCSPP (NUD)	Les données relatives à la demande de logement social issues du Numéro unique départemental ne sont pas disponibles depuis avril 2011
Nb de demandes de logement HLM concernant des ménages dont le revenu est inférieur à 60 % des plafonds HLM Part dans le total des demandes (pour lesquelles le revenu est connu)	697 69,3 %	- 0,2 % - 0,4 point	→ →	- 0,6 % - 3 points	→ →	441 68,7 %	137 73,7 %	119 66,9 %	Bailleurs sociaux	Données disponibles pour deux bailleurs (hors doublons) La demande de logement est stable ce trimestre 39 % des demandeurs ont un revenu inférieur à 30 % des plafonds.
Nb de ménages aidés par le FSL pour l'accès	196	- 18,0 %	↘	- 5,3 %	↘	101	58	33	Conseil général	La commune d'installation des ménages n'est pas systématiquement renseignée pour ceux provenant de l'extérieur du département (inclus dans le total Loir-et-Cher)
Nb de ménages reconnus prioritaires par la Commission de médiation	5	-	↗	-	↗				DDCSPP	Commission réunie 2 fois au cours du trimestre
<b>Difficultés de maintien dans le logement occupé</b>										
Nb de locataires ayant un impayé de loyer de 3 mois et plus dans le parc public (et proportion de locataires concernés)	1 278 (9,8 %)	+ 6 %	↗	+ 15,6 %	↗	677 (10,2 %)	326 (10,2 %)	275 (8,6 %)	Bailleurs sociaux	Données TDLH et Loir-et-Cher Logements
Nb de ménages aidés par le FSL pour le maintien	58	- 4,9 %	↘	- 31 %	↘↘	39	10	9	Conseil général	
<b>Les personnes menacées d'expulsion (impayés de loyer, troubles, récupération du logement en fin de bail)</b>										
Nb de commandements de quitter les lieux	55	- 17,9 %	↘	- 14,1 %	↘	32	15	8	Préfecture	
Nb de concours de la force publique accordés	53	ns	ns	- 3,6 %	↘	37	5	11	Préfecture	

**Légende :** → Evolution comprise entre - 3 % et 3 % ; ↗ Evolution positive > 3 % ; ↗↗ Evolution positive > 20 % ; ↗↗↗ Evolution positive > 50 % ; ↘ Evolution négative > - 3 % ; ↘↘ Evolution négative > - 20 % ; ↘↘↘ Evolution négative > - 50 %  
nd : non disponible ; ns : non significatif NB : une même personne peut avoir bénéficié de plusieurs dispositifs au cours du trimestre et être comptabilisée plusieurs fois